



Changer de garant sur un bail unis et solidaires

Par **Juo**, le **08/06/2015 à 18:06**

Bonjour, rn rn Je suis étudiante et vit en colocation depuis septembre 2014. Nous sommes 3 locataires et 1 garant. rn J'aurais voulu savoir si il est possible de changer de garant (modifier le bail unis et solidaires) ? rn Est ce qu'en septembre nous pourrons changer le bail gratuitement ou à moindre frais ? rn rn Merci de votre aide.

Par **moisse**, le **08/06/2015 à 19:44**

Bonsoir, rn Non. rn Sauf accord bien sur du bailleur. rn Non, sauf accord du bailleur. rn Mais vous ne pouvez rien imposer.